

Conseil des normes d'audit et de certification

Plan d'activités du CNAC

2017-2018

Introduction

Le plan d'activités 2017-2018 du Conseil des normes d'audit et de certification (CNAC) se fonde sur la mission, la vision et les objectifs stratégiques énoncés dans le [plan stratégique 2016-2021](#). Les principales hypothèses posées pour l'élaboration du plan d'activités sont présentées à l'annexe 1.

Les résultats obtenus par rapport à l'atteinte des objectifs énoncés dans le plan d'activités 2016-2017 sont exposés dans le rapport annuel 2016-2017.

Énoncé de mission

Le CNAC sert l'intérêt public en établissant des normes et des indications et en aidant à leur mise en œuvre afin de favoriser la prestation de services d'audit, d'autres services de certification et de services connexes à valeur ajoutée, de grande qualité et pertinents au Canada.

Énoncé de vision

Grâce à sa compétence en normalisation respectée dans le monde entier et à la participation de ses parties prenantes, le CNAC propose des normes et des indications qui répondent aux besoins des parties prenantes canadiennes et contribuent à rehausser la qualité et la constance de la pratique, ce qui renforce la confiance du public à l'égard des services d'audit, des autres services de certification et des services connexes.

Objectifs stratégiques

Les objectifs généraux qui nous aideront à réaliser notre mission et notre vision sont énoncés dans notre plan stratégique 2016-2021. Ces objectifs sont les suivants :

- maintenir au Canada une compétence en normalisation reconnue à l'échelle mondiale afin de savoir répondre aux besoins des parties prenantes canadiennes en matière de normes et d'indications servant l'intérêt public;
- atteindre un degré élevé de participation des parties prenantes au processus d'élaboration des normes et des indications;
- établir des normes et des indications et en favoriser la mise en œuvre afin qu'elles constituent la base sur laquelle s'appuyer pour la prestation de services d'audit, d'autres services de certification et de services connexes à valeur ajoutée, de grande qualité et pertinents, qui répondent aux besoins des parties prenantes canadiennes.

Activités en 2017-2018

Maintenir au Canada une compétence en normalisation reconnue à l'échelle mondiale

Il est indiqué dans notre plan stratégique 2016-2021 que nous déterminerons les améliorations à apporter à la procédure officielle, à la composition et aux activités de notre conseil et que nous les mettrons en œuvre. Comme nous l'avons mentionné dans notre rapport annuel 2016-2017, nous avons entrepris plusieurs projets à cet égard. Nous avons réalisé d'importants progrès dans bon nombre d'entre eux, et nous poursuivons nos efforts en 2017-2018.

Nous réfléchissons à la façon dont nous pourrions modifier notre procédure officielle afin d'améliorer notre efficacité et notre efficacité. Nous mettrons sur pied un comité directeur composé de quelques membres du Conseil, pour aider les permanents à déterminer les améliorations à apporter à nos processus et travailler avec eux sur certains projets, afin de réduire le temps consacré à ces projets au cours de nos réunions.

Un poste rémunéré de président du CNAC sera établi en 2017-2018, ce qui permettra au CNAC de se doter d'un dirigeant qui pourra consacrer plus de temps à la mission et à la vision du Conseil, et assurer une continuité sur plusieurs années favorisant l'établissement de relations avec les parties prenantes et les autres normalisateurs. L'incidence de ce poste rémunéré sur le plan d'activités 2017-2018 sera peut-être limitée, mais les avantages devraient commencer à se faire sentir dans la dernière partie de l'exercice.

Il est également indiqué dans notre plan stratégique 2016-2021 que nous procéderons au suivi après mise en œuvre des normes que nous aurons publiées. Comme nous n'avions pas vraiment établi une procédure pour la réalisation de ces suivis, nous avons commencé à en élaborer une en 2016-2017 et nous la terminerons cette année. Nous déciderons ensuite d'un sujet aux fins de la réalisation d'un suivi pilote.

Projet	Objectifs
Examen de notre procédure actuelle	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre sur pied un comité directeur pour travailler avec les permanents sur les améliorations à apporter aux processus • Participer au recrutement d'un président du CNAC rémunéré
Identification et résolution des problèmes d'adaptabilité	<ul style="list-style-type: none"> • Trouver des moyens d'obtenir plus de réponses des petits et moyens cabinets lors des consultations

Projet	Objectifs
	<ul style="list-style-type: none"> Recueillir les commentaires des petits et moyens cabinets pour connaître et comprendre les problèmes auxquels ils doivent faire face
Examen de nos critères de modification des normes ISA aux fins de leur adoption à titre de NCA	<ul style="list-style-type: none"> Poursuivre les délibérations et déterminer les prochaines étapes Terminer l'examen de ces questions d'ici la fin de l'exercice
Comparaison de nos processus et de ceux d'autres normalisateurs nationaux	<ul style="list-style-type: none"> Continuer notre recherche sur les processus de normalisateurs pertinents afin de trouver des possibilités d'améliorer nos processus
Évaluation de moyens d'améliorer notre compréhension des difficultés de mise en œuvre et des constatations découlant des inspections	<ul style="list-style-type: none"> Établir en bonne et due forme la nature, le calendrier et l'étendue des interactions avec les auteurs d'indications ne faisant pas autorité et les inspecteurs des audits
Établissement d'une procédure pour la réalisation du suivi après mise en œuvre des normes	<ul style="list-style-type: none"> Décider d'un sujet aux fins de la réalisation d'un suivi pilote d'ici le troisième trimestre de 2017 Réaliser le suivi et commencer l'examen des commentaires reçus
Examen de la façon dont nous traitons les évolutions actuelles et futures en matière de certification et de services connexes	<ul style="list-style-type: none"> Terminer le cadre d'analyse Déterminer les points d'attention pour le plan d'activités 2018-2019

Atteindre un degré élevé de participation des parties prenantes

Nous reconnaissons dans notre plan stratégique 2016-2021 la nécessité d'améliorer constamment nos interactions avec les parties prenantes.

Nous avons commencé à examiner et à évaluer la façon dont nous interagissons avec les différents groupes de parties prenantes. Nous avons fait des progrès en 2016-2017 à l'égard de la mobilisation de certains groupes, notamment les autorités de réglementation, les petits et moyens cabinets et les analystes.

En 2017-2018, nous continuerons d'approfondir ces relations. Nous déterminerons également d'autres groupes avec lesquels nous souhaitons accroître nos interactions.

Notre réunion d'octobre 2017 se tiendra à Vancouver. Nous prévoyons tenir des rencontres de consultation en vue d'engager le dialogue avec les professionnels en exercice, les autorités de réglementation, les investisseurs et les autres parties prenantes de la région.

Projet	Objectifs
Examen de nos modes de communication avec les parties prenantes	<ul style="list-style-type: none"> • Lancer la nouvelle image de marque en 2017-2018 • Participer à la refonte du site Web
Recherche sur la mise en œuvre des normes ISA sur le rapport de l'auditeur (projet mené conjointement avec l'Australian Auditing and Assurance Board)	<ul style="list-style-type: none"> • Étudier les rapports délivrés par les auditeurs et sonder les parties prenantes pour voir comment le nouveau modèle est reçu
Établissement d'une marche à suivre pour mieux interagir avec les parties prenantes afin d'être au fait de leurs besoins actuels et futurs et d'obtenir leurs commentaires sur les questions particulières qui se présentent à elles	<ul style="list-style-type: none"> • Tenir des rencontres de consultation auprès de divers groupes de parties prenantes à l'occasion de la réunion d'octobre 2017 à Vancouver • Continuer de mobiliser les investisseurs (par le truchement des activités du CFA Institute) • Mener un sondage auprès des professionnels en exercice qui ont participé aux tables rondes sur les missions de compilation et les procédures convenues

Établir des normes et favoriser leur mise en œuvre

Cet objectif stratégique concerne ce qui suit :

- les normes relatives aux audits d'états financiers historiques;
- les normes relatives aux autres types de mission;
- l'aide à la mise en œuvre des normes.

Nous avons quelques projets de normalisation en cours. Certains de ces projets sont menés en collaboration avec l'International Auditing and Assurance Standards Board (IAASB), tandis que d'autres sont proprement canadiens. Des renseignements concernant ces projets se trouvent sur notre site Web : www.nifccanada.ca.

Notre processus comprend le suivi des projets de l'IAASB et la contribution en temps utile à ces projets en fonction de l'échéancier de l'IAASB. Comme le calendrier de ces projets est indépendant de notre volonté, les échéances prévues pourraient changer.

En plus de ces projets, nous continuerons d'examiner comment relever les difficultés que pose l'application appropriée des normes dans un large éventail de missions, quelle que soit la taille des cabinets (adaptabilité des normes), et comment mieux composer avec ces difficultés. L'IAASB se penche également sur cette question. Nous solliciterons les points de vue des parties prenantes canadiennes et les transmettrons à l'IAASB. En outre, nous parlerons ouvertement d'adaptabilité dans le cadre de nos projets de normalisation canadiens.

En ce qui concerne la mise en œuvre des normes, nous nous préoccupons des domaines dans lesquels les professionnels en exercice pourraient éprouver des difficultés. Nous nous pencherons sur la façon de mieux cerner les besoins au chapitre de la mise en œuvre dès les premiers stades d'un projet et nous soutiendrons l'élaboration d'indications visant à répondre à ces besoins. Plus particulièrement, nous avons entrepris une collaboration avec la division Recherche, orientation et soutien pour la mise à jour d'un guide sur le rapport de l'auditeur. Nous avons eu en 2016-2017 plusieurs discussions concernant les normes sur le rapport de l'auditeur, notamment sur la façon de soutenir leur mise en œuvre efficace au Canada. Nous poursuivrons ces discussions en 2017-2018.

Des professionnels en exercice se demandent quelle norme appliquer dans différentes missions où ils doivent faire rapport sur des informations financières non historiques. Nos permanents et ceux de CPA Canada mèneront des recherches sur cette question, formuleront des recommandations et nous les soumettront. Ce projet pourrait mener à la révision de normes ou à la publication d'indications ne faisant pas autorité.

Nous prévoyons approuver et publier cette année les normes sur le rapport de l'auditeur révisées. De plus, nous avons entrepris un projet conjoint avec l'Australian Auditing and Assurance Standards Board, lequel prévoit la réalisation d'une enquête concernant les rapports de l'auditeur délivrés en application des normes de rapport de l'IAASB. Les résultats de ce projet seront transmis à l'IAASB lorsque ce dernier procédera au suivi après mise en œuvre des normes. Ces résultats guideront également nos décisions quant à l'applicabilité des dispositions relatives aux questions clés de l'audit dans le cas des petites entités cotées.

Projets de normalisation

Projet	Objectifs
<i>Normes canadiennes d'audit</i>	
Audit des estimations comptables – modification de la NCA 540	<ul style="list-style-type: none"> • Obtenir le point de vue des parties prenantes par le truchement du Groupe consultatif du CNAC

Projet	Objectifs
	<ul style="list-style-type: none"> • Communiquer des commentaires au représentant de CPA Canada auprès de l'IAASB • Publier un exposé-sondage à la suite de la publication de celui de l'IAASB sur la norme ISA 540 • Mener des consultations durant la période de commentaires afin d'obtenir le point de vue des parties prenantes canadiennes
<p>Rapport de l'auditeur – nouvelle NCA 701 et modification de diverses NCA</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Publier les normes • Contribuer avec d'autres groupes à l'élaboration d'indications qui aideront les professionnels en exercice à mettre en œuvre les normes • Rencontrer des groupes de parties prenantes afin de mieux faire connaître le nouveau rapport de l'auditeur
<p>Informations fournies dans les états financiers – modification de diverses NCA</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Publier les normes
<p>Audits de groupe – modification de la NCA 600</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Recruter des membres pour un groupe consultatif canadien • Obtenir le point de vue des parties prenantes canadiennes par l'entremise du groupe consultatif • Communiquer des commentaires au représentant de CPA Canada auprès de l'IAASB
<p>Responsabilités de l'auditeur concernant les autres informations – modification de la NCA 720</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Publier la norme
<p>Identification et évaluation des risques d'anomalies significatives – modification de la NCA 315</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Obtenir le point de vue des parties prenantes canadiennes par l'entremise du groupe consultatif

Projet	Objectifs
	<ul style="list-style-type: none"> • Communiquer des commentaires au représentant de CPA Canada auprès de l'IAASB
<p>Contrôle qualité – modification de la NCCQ 1 et de la NCA 220</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Recruter des membres pour un groupe consultatif canadien • Obtenir le point de vue des parties prenantes canadiennes par l'entremise du groupe consultatif • Communiquer des commentaires au représentant de CPA Canada auprès de l'IAASB
<p><i>Normes (autres que les NCA) relatives aux services de certification et aux services connexes</i></p>	
<p>Procédures convenues – mise à jour du chapitre 9100</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Participer directement au projet de l'IAASB en lui offrant le soutien des permanents
<p>Missions de compilation – mise à jour du chapitre 9100</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Poursuivre les échanges avec les parties prenantes • Publier un exposé-sondage au cours du troisième trimestre de 2017
<p>Normes d'audit applicables au secteur public – mise à jour des chapitres de la série sur le secteur public</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Publier un exposé-sondage au cours du deuxième trimestre de 2017
<p>Rapport sur les contrôles d'une société de services – mise à jour de la NCMC 3416</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Publier des indications à l'intention des parties prenantes concernant les modifications apportées récemment aux normes de l'American Institute of Certified Public Accountants • Entreprendre le projet de révision de la NCMC 3416
<p>Rapports spéciaux – mise à jour des chapitres 5800, 5815 et 8600</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Publier un deuxième exposé-sondage au cours du premier trimestre de 2017 • Publier les normes définitives avant la fin de l'exercice

Annexe 1 – Hypothèses relatives aux modalités de fonctionnement et aux ressources

- Les projets de normalisation approuvés ou approuvés en principe seront entrepris et menés à terme.
- Nous consacrerons des ressources suffisantes à l'exécution du plan, y compris la tenue de six réunions de deux jours et de conférences téléphoniques au besoin.
- Nous continuerons de suivre le programme de travail de l'IAASB et de commenter ses projets. Nous ferons en outre ce qui suit :
 - **Normes ISA à être adoptées à titre de NCA.** En plus de participer étroitement aux projets – tant directement que par l'entremise du représentant de CPA Canada à l'IAASB –, nous publierons des exposés-sondages et des normes définitives peu après la publication des textes de l'IAASB.
 - **Autres projets de normalisation.** Nous examinerons la pertinence de tirer parti des activités de l'IAASB pour élaborer des normes qui répondent aux besoins des Canadiens.
- Nous saurons recruter au besoin des membres bénévoles pour les groupes de travail et les groupes consultatifs.
- Nous mettrons sur pied un comité directeur composé de membres du Conseil. Les permanents travailleront directement avec ce comité sur certains projets, ce qui permettra de réduire le temps que l'ensemble des membres du CNAC devra consacrer à la discussion de ces projets.
- Nous participerons au recrutement d'un président rémunéré. Celui-ci sera en mesure d'accorder plus de temps aux activités du CNAC qu'un président bénévole.
- Nous disposerons des services de six directeurs de projets à temps plein, en plus du directeur et d'un adjoint administratif. En plus de fournir du soutien au CNAC, les permanents exercent d'autres activités, dont les suivantes :
 - liaison;
 - recherche;
 - réponse aux demandes de renseignements;
 - communications;
 - révision technique;
 - élaboration ou contribution à l'élaboration d'indications ne faisant pas autorité, etc.